Séquence d'EPC
(Éducation à la philosophie et à la citoyenneté)

Auteur·e

Auteure de la séquence :
Élisa Obradovic
(philosophe)

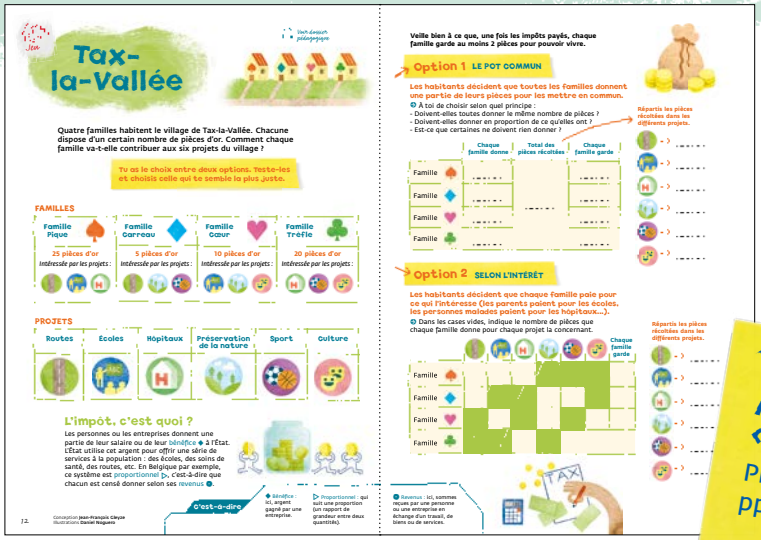

À partir du jeu « Tax-la-Vallée », Philéas & Autobule N°65, pp. 12-13

ENJEUX

Tout le monde est-il responsable de donner à ceux qui en ont besoin ?

Afin de faciliter la coopération et la répartition des tâches nécessaires à leur subsistance, les êtres humains s'organisent en société(s) et État(s). L'État a pour mission de gérer des services (infrastructures, soins de santé, écoles, justice, etc.) à destination de l'ensemble de la communauté. Il est aussi un « filet de sécurité », garant d'une certaine protection face aux vicissitudes de l'existence.

Ces services étatiques sont financés grâce à l'impôt. Le jeu « Tax-la-Vallée » traite des enjeux de l'impôt en abordant, explicitement ou de façon sous-jacente, une série de problématiques qui sont approfondies dans le dispositif didactique proposé ici.

En effet, qui doit contribuer à l'impôt et comment ? Devons-nous tous y participer de la même façon ? Quid de ceux qui sont plus fragiles (malades, personnes âgées, etc.) ou pas encore en âge de générer des richesses par le travail (comme les enfants) ?

Car l'égalité, qui induit une contribution à parts égales, n'est pas l'équité qui, elle, répartit l'effort selon les capacités. L'État peut veiller à l'équité par une taxation proportionnelle (taxer plus les plus riches) et une redistribution ciblée selon les besoins.

Quel modèle étatique faut-il privilégier : plus d'impôt pour plus d'État (et plus de redistribution des richesses) ou plus de liberté dans la possibilité d'accumuler et de disposer de ses richesses personnelles ? Favoriser l'intérêt général en donnant à l'État se fait-il à l'encontre de l'intérêt particulier ?

Il n'est pas simple de gérer les biens collectifs. Une fois ces questions prises en compte, d'autres s'enchaînent : sur base de quels critères répartir les richesses collectées par l'impôt ? Quel(s) type(s) de projet(s) soutenir en priorité (l'éducation, l'environnement ou la santé ?) ?

La réponse à ces questions sera notamment donnée par les choix des dirigeants qui gèrent le budget de l'État. Ceci rend d'autant plus important le fait d'être attentif à leurs programmes politiques avant de les élire.

LEÇON D'EPC

Impôt, équité et égalité

Compétences

Éducation à la philosophie et à la citoyenneté
2. Assurer la cohérence de sa pensée
➲ Construire un raisonnement logique (2.2) :
- Passer du particulier au général (2.2 - étape 1, 2 & 3)

3. Prendre position de manière argumentée :
➲ Se donner des critères pour prendre position (3.1) :
- Distinguer différents critères pour prendre position (intérêt personnel, particulier, général, valeurs, normes,…) (3.1 – étape 2)

7. Comprendre les principes de la démocratie :
➲ Expliquer l'égalité devant la loi (7.2) :
Interroger l'équité et l'impartialité des règles (7.2 – étape 2)

9. Participer au processus démocratique
➲ Décider collectivement (9.3) :
- Définir un projet commun (9.3 – étape 1, 2 & 3)

10. Contribuer à la vie sociale et politique
➲ Assumer des responsabilités individuelles et collectives (10.3)
- S'organiser pour réaliser un projet commun (10.3 – étape 2)

Habiletés de penser

➲ Définir
➲ Problématiser
➲ Donner un exemple/contre-exemple

Principaux concepts

équité, égalité, intérêt particulier, intérêt général, impôt, contribution, bien commun, taxes, partage

Aptitudes générales

➲ Argumenter
➲ Chercher à définir
➲ Devenir citoyen

Objectifs

➲ Dégager et analyser les concepts d'égalité et d'équité
➲ Dégager et analyser les concepts d'intérêt particulier et général[1]
➲ Réfléchir à partir de mises en situation
➲ S'exercer à la Communauté de Recherche Philosophique tout en travaillant des habiletés de penser
➲ Travailler la reformulation
➲ S'appliquer au respect des règles d'un jeu

Matériel

➲ Le jeu « Tax-la-Vallée », publié dans *Philéas & Autobule* n°65, « Donner, ça change quoi ? ».
➲ La fiche de l'élève « Égalité ou équité ? » (voir annexe 2, p. 30).
➲ La fiche pour l'Arbitre (voir annexe 3, p. 31) ; prévoir une fiche pour trois enfants.
➲ L'affiche sur la reformulation (voir annexe 4, p. 32) (facultatif ; uniquement si l'enseignant juge utile de l'afficher comme aide pendant l'activité).
➲ L'affiche « rôles » (voir annexe 5, p. 33) (facultatif ; uniquement si l'enseignant juge utile de l'afficher comme aide pendant l'activité).
➲ Un tableau.
➲ Les cartes de rôles ; répartir les cartes selon le nombre d'enfants de façon à avoir (1/3 d'Arbitres, 1/3 de Premiers Reformulateurs, 1/3 de Seconds Reformulateurs, et si besoin 1 ou 2 Gardiens des règles).
➲ Un (ou 2) carton rouge.
➲ Des pinces ou épingles de sureté pour fixer le carton avec son rôle au vêtement de l'enfant (facultatif).

1 Les notions d'intérêt personnel, particulier et général font partie des savoirs incontournables à l'étape 3 (Voir *Programme du cours d'Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté*, oct. 2017, p. 24)

Durée

3 x 50 minutes

Niveaux visés

De 10 à 13 ans

Références

- Dossiers pédagogiques de l'Unicef sur l'équité https ://www.unicef.be/content/uploads/2014/05/AU-SUJET-DES-DROITS-%E2%80%93-activit%C3%A9-sur-l%E2%80%99%C3%89QUITE-annexes.pdf et https ://www.unicef.be/content/uploads/2014/05/PAR-LES-DROITS-%E2%80%93-activit%C3%A9s-sur-l%E2%80%99%C3%89QUITE-annexes.pdf et https ://kids.unicef.be/-Equite-
- Roger CEVEY, *L'éthique avec Mafalda*, Liber, 2008, p. 69.
- Brigitte LABBÉ, Michel PUECH, *La justice et l'injustice*, Milan (les goûters philo), 2006. Sur la justice redistributive, voir plus précisément les pp. 11-17.
- Marie-Hélène LABURTHE-TOLRA (dir.), *Philosophie*, Nathan, 2018, p. 428.
- André LALANDE, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, 1993.
- « Fiche philo : Égalité vs Équité », dans *La Libre Belgique*, 26/12/2011, https ://www.lalibre.be/debats/opinions/fiche-philo-egalite-vs-equite-51b734b5e4b0de6db975a1f5
- Michel TOZZI, *Débattre à partir des mythes*, Chronique sociale, 2006.

PRÉPARATION

Analyse réflexive des concepts d'égalité, d'équité, d'intérêt particulier et général (voir annexe 1, p. 29).

DÉROULEMENT

1. LE POT COMMUN : DÉFINIR ET PROBLÉMATISER LES TROIS PRINCIPES DE CONTRIBUTION (50 MIN)

1.1. Proposer aux enfants de faire le jeu « Tax-la-Vallée » (15 min)

L'enseignant lit les consignes du jeu « Tax-la-vallée » puis les enfants réalisent librement l'activité en binôme.

1.2. Mettre en commun des résultats de l'option 1 du jeu « Tax-la-Vallée » (5 min)

Ensuite, l'enseignant procède à une mise en commun des résultats de la récolte de pièces pour l'option 1. Il demande rapidement à chaque binôme : *« Quel projet a chez vous récolté le plus de pièces ? »*. Il y aura forcément une disparité de résultats entre les binômes, l'enseignant ne s'y attarde pas trop et enchaîne avec le point suivant.

1.3. Dégager les principes sous-jacents aux répartitions et annoncer le travail sur la définition (10 min)

« Selon quel principe avez-vous décidé de récolter ces pièces et pourquoi ? » Il note en même temps au tableau : *« contribution égale, proportionnelle ou exemption »* et demande aux enfants de « définir » chaque principe.

L'enseignant annonce aux enfants que l'habileté de penser « définir » est ici plus spécifiquement travaillée.

L'enseignant note « définir » au tableau et explique ce qu'est définir.

> « **Définir** *c'est expliquer pour mieux comprendre le sens des mots avec lesquels on réfléchit.* »

Si nécessaire lors de l'exercice, il rappelle cet objectif en désignant l'habileté notée au tableau[2]. L'enseignant peut utiliser les exemples de questions génériques stimulant le travail de la définition ci-dessous.

Exemples de questions philosophiques génériques pour travailler l'habileté de penser « Définir »[3] :

- Peux-tu expliquer ce mot ?
- *Que veux-tu dire par… ?*
- *Que comprends-tu de ce mot ?*
- *Est-ce que tout le monde comprend bien ce que ce mot veut dire ? Quelqu'un peut expliquer ?*
- *Si une chose est…, quelles sont ses caractéristiques ?*

L'exercice a pour but une compréhension proche de celle-ci :

- *la contribution égale implique que chaque famille donne la même chose*
- *la contribution proportionnelle veut que chaque famille donne selon ses revenus*
- *l'exemption signifie qu'une famille ne doit pas donner (elle en est dispensée).*

1.4. Communauté de Recherche Philosophique (20 min)

Une fois cette étape de la définition faite, l'enseignant rappelle deux règles essentielles au bon déroulement d'une Communauté de Recherche Philosophique (CRP) : *« On écoute avec bienveillance sans interrompre ; on ne parle qu'après avoir obtenu la parole »* et il entame une Communauté de Recherche Philosophique où les trois types de contributions seront soumis à la réflexion.

Plan de discussion : exemples de questions

- *Pourquoi existe-t-il des modes de contributions différents ?*
- *Dans quelle(s) situation(s) faut-il appliquer une contribution égale ? Donnez des exemples* (Travail de l'habileté de penser : donner un exemple)
- *Dans quelle(s) situation(s) ne faut-il pas appliquer une contribution égale ? Donnez des contre-exemples* (Travail de l'habileté de penser : donner un contre-exemple)
- *Dans quelle(s) situation(s) faut-il appliquer une contribution proportionnelle ? Donnez des exemples* (Travail de l'habileté de penser : donner un exemple)
- *Dans quelle(s) situation(s) ne faut-il pas appliquer une contribution proportionnelle ? Donnez des contre-exemples* (Travail de l'habileté de penser : donner un contre-exemple)
- *Dans quelle(s) situation(s) faut-il exempter d'impôt ? Donnez des exemples* (Travail de l'habileté de penser : donner un exemple)
- *Dans quelle(s) situation(s) ne faut-il pas exempter d'impôt ? Donnez des contre-exemples* (Travail de l'habileté de penser : donner un contre-exemple)
- *Faut-il varier les modes de contribution ou toujours proposer le même ?*
- *Existe-t-il un mode de contribution plus juste qu'un autre ? Si oui, lequel et pourquoi ?*

2 Le fait d'annoncer au préalable l'habileté de penser, tel que la méthode « Lipman » le préconise, favorise chez l'enfant la prise d'un point de vue plus métacognitif sur la procédure à mettre en œuvre pour effectuer l'exercice. Faut-il pour autant à chaque fois annoncer le type d'habileté travaillé ? Expliciter l'habilité peut être bénéfique. Mais fait systématiquement, cela donne une dimension plus « mécanique » aux échanges, ce qui peut être moins propice aux interventions créatives et/ou mobilisant d'autres habiletés. L'enseignant veillera dès lors à équilibrer l'usage de cet apport didactique, en fonction notamment de son contexte de classe.

3 Voir Mathieu GAGNON, *Guide pratique pour l'animation d'une communauté de recherche philosophique*, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 99.

2. ÉGALITÉ OU ÉQUITÉ ? (50 MIN)

2.1. Lire et schématiser des situations (15 min)

L'enseignant distribue aux enfants la fiche de l'élève (voir annexe 2, p. 30). Il annonce aux enfants :

« Je vais décrire la situation 1 et vous allez la représenter dans la colonne 1 sous forme de dessin ou de schéma ».

L'objectif de cette schématisation est de capter au mieux l'attention des enfants lors de la lecture de ces situations. L'enseignant lit distinctement (et répète une fois si nécessaire).

Situation 1 : *« Un adulte, un enfant de 12 ans et un autre de 6 ans souhaitent regarder un match de football mais leur vue est obstruée par une haute palissade. Heureusement, ils trouvent 3 caisses en bois. Chacun en prend une et monte dessus. L'adulte est suffisamment grand pour surplomber la palissade et contempler le match, l'enfant de 12 ans parvient à voir le match s'il se met sur la pointe des pieds et l'enfant de 6 ans ne voit toujours rien. »*

L'enseignant lit la seconde situation et invite à nouveau les enfants à l'illustrer sous forme de dessin ou de schéma.

Situation 2 : *« Un adulte, un enfant de 12 ans et un autre de 6 ans souhaitent regarder un match de football mais leur vue est obstruée par une haute palissade. Heureusement, ils trouvent 3 caisses en bois. L'adulte n'en a pas besoin, il est suffisamment grand pour surplomber la palissade et contempler le match. Il donne une caisse à l'enfant de 12 ans et deux à l'enfant de 6 ans. Une fois debout sur les caisses, les deux enfants parviennent à regarder le match. »*

2.2. Répondre aux questions de la fiche de l'élève (20 min)

L'enseignant conclut par les questions figurant sur la fiche élève et invite les enfants à y répondre au crayon gris (afin de permettre une éventuelle modification) :

➲ *« Laquelle de ces situations représente l'idée d'égalité ? »*

Proposition de réponse : *« la situation 1 parce les trois personnes prennent chacune une des trois caisses disponibles ».*

➲ *« Laquelle de ces situations représente l'idée d'équité ? »*

Proposition de réponse : *« la situation 2 parce les caisses sont données aux enfants proportionnellement à leur taille. »*

➲ *« Qu'est-ce que l'égalité ? »*

Proposition de réponse : *« l'égalité c'est le fait d'être tous au même niveau, le partage se fait alors à parts égales. »*

➲ *« Qu'est-ce que l'équité ? »*

Proposition de réponse : *« l'équité c'est le fait d'aider plus ceux qui en ont le plus besoin. »*

➲ *« L'une de ces deux situations est-elle plus juste que l'autre ? Si oui, laquelle et pourquoi ? »*

NB : La Communauté de Recherche Philosophique (CRP) menée en 1.4 apparaît comme un préalable à cette série de questions, permettant la réalisation d'une synthèse.

2.3. Mise en commun des réponses (10 min)

L'enseignant propose une mise en commun des réponses.

2.4. Proposer aux enfants de compléter leurs réponses, puis de les mettre au net (5 min)

Au terme de la mise en commun, l'enseignant suggère aux enfants de compléter et/ou améliorer leurs réponses initiales en tirant parti des apports de la classe[4].

Une fois cette mise au point faite, l'enfant peut repasser sur ses réponses à l'encre.

La mise au net des réponses peut aussi être demandée sous forme de devoir à domicile, afin de réduire le temps nécessaire en classe.

3. SELON LES BESOINS : DUELS DE REFORMULATION À PARTIR DE MISES EN SITUATION DES CONCEPTS D'INTÉRÊT PARTICULIER VS GÉNÉRAL (50 MIN)

3.1. Mettre en commun les résultats de l'option 2 du jeu « Tax-la-Vallée » (5 min)

L'enseignant revient sur le jeu « Tax-la-Vallée » et procède à une mise en commun des résultats de la récolte de pièces pour l'option 2. Il demande rapidement à chaque binôme : *« quel projet a chez vous récolté le plus de pièces ? »*. Il y aura forcément une disparité de résultats entre les binômes, l'enseignant ne s'y attarde pas trop et enchaîne : *« Y a-t-il des projets sous financés ? Si oui, pourquoi ce déséquilibre ? »*

3.2. Jouer au jeu des « Duels de reformulation » (40 min)

a. Introduire le jeu, faire tirer les rôles au sort et former les groupes

Après un débriefing rapide des réponses à cette question, l'enseignant annonce une poursuite de la réflexion lors d'un jeu de duels de reformulation .

« Poursuivons donc la réflexion avec des duels de reformulation. Votre rôle dans ce jeu sera tiré au sort ». L'enseignant circule parmi les enfants avec un chapeau où sont mélangées les cartes avec les rôles. Une fois la distribution faite, il dit ceci :

« Vous allez former des groupes de trois. Il faut dans chaque groupe un Arbitre, un Premier Reformulateur, et un Second Reformulateur ».

b. Clarifier les rôles d'Arbitre et de Reformulateur

Une fois les groupes constitués, l'enseignant distribue les fiches aux Arbitres et poursuit :

« Voici la fiche pour les Arbitres. Après avoir noté les prénoms, l'Arbitre lit la situation 1, invite le Premier Reformulateur (R1) à donner son avis qu'ensuite le Second Reformulateur (R2) reformule. Le Second Reformulateur embraye sur son avis que le Premier Reformulateur (R1) reformule. L'Arbitre juge qui de R1 ou R2 a le mieux reformulé le propos de l'autre et lui attribue un point.

« L'Arbitre continue avec la situation 2 en donnant cette fois-ci d'abord la parole au Second Reformulateur. Il recommence le même procédé avec les situations 3, 4, 5 et 6. »

4 Cette approche d'inspiration socioconstructiviste a pour but de favoriser chez l'enfant une évolution de ses réponses initiales en le confrontant à d'autres modes de pensée que le sien. De plus, en dégageant les définitions de l'égalité et de l'équité à partir des deux mises en situation, les enfants exercent la compétence 2.2 (passer du particulier au général).

Lorsque des rôles différents sont distribués, il est fréquent que des enfants expriment leur mécontentement par rapport au rôle reçu. Une forme de frustration est possible, l'enseignant peut la tempérer en expliquant que chaque rôle est essentiel et que ce jeu peut être refait en redistribuant les rôles autrement. Il n'empêche que l'enfant doit apprendre à composer avec cette frustration. Donner son avis au moment opportun (contre une « pulsion à parler » autocentrée), aussi bien que s'adapter à un cadre normé, contribue en effet à la qualité des échanges.

c. Répartir le rôle de Gardien des règles (facultatif, à faire si le nombre d'enfants n'est pas un multiple de 3)

Dans le cas où le nombre d'enfants n'est pas un multiple de trois, l'enseignant annonce qu'un (ou deux) enfant(s) a (ont) reçu le rôle de Gardien(s) des règles. Il clarifie le rôle : *« La mission du Gardien des règles consiste à passer de groupe en groupe afin de s'assurer du respect des règles. S'il constate qu'une règle est outrepassée ou non respectée, il peut adresser un carton rouge au groupe. Le duel est mis en pause le temps qu'il puisse réexpliquer la règle. »*

d. Expliquer les règles du jeu

L'enseignant explique les règles suivantes :

Règles du jeu « Duels de reformulation » :
- L'Arbitre doit attribuer son point sur base de la meilleure reformulation et rien d'autre. L'attitude de l'Arbitre doit être objective et neutre.
- Un Reformulateur ne peut se contenter de répondre oui ou non à la question, il doit expliquer pourquoi (sans quoi il perd le duel).

e. Expliquer ce qu'est « reformuler »

L'enseignant définit les principes d'une bonne reformulation en passant en revue l'affiche prévue à cet effet (voir annexe 4, p.32). Il insiste sur le fait que « *reformuler n'est pas répéter. Si un Reformulateur se contente de répéter, l'Arbitre attribue d'office le point à l'adversaire* ».

f. Jouer les 6 situations

Chaque Arbitre lit la situation et donne la parole à l'un des membres de son groupe, en fonction de ce qui est écrit sur la fiche de l'arbitre, ensuite, le dernier enfant reformule ce que le premier vient de dire. Le premier à reformuler peut ensuite donner son avis, qui est reformulé par l'autre enfant. À la suite du duel, l'enfant qui a le mieux reformulé est désigné comme vainqueur par l'Arbitre.

g. Changer les rôles (facultatif – en fonction du temps restant)

S'il reste du temps, le même exercice peut être refait en changeant les rôles (le groupe fait tourner les cartes dans le sens des aiguilles d'une montre) et/ou la composition des groupes.

h. Conclure par une courte Communauté de Recherche Philosophique (CRP) (5 minutes)

Au terme des duels, l'enseignant conclut avec une courte Communauté de Recherche Philosophique autour de ces questions :

- *Est-il légitime de ne financer que les projets qui nous intéressent (ou concernent) ? Serais-je toujours intéressé (ou concerné) par les mêmes projets ?*
- *Dans quelle mesure la société est-elle à mon service ?*
- *Dans quelle mesure suis-je au service de la société ?*

PROLONGEMENTS

LE JEU « DEMOCRACITY »

Le jeu « Democracity »[5], mis au point par le service éducatif BELvue (dans sa version simplifiée, accessible dès 10 ans), complète la réflexion entamée ici sur la façon de contribuer au budget de l'État. En effet, ce jeu invite les enfants à fonder leur propre parti sur base d'un classement, établi en groupe, des priorités politiques, lesquelles déterminent effectivement la répartition des bénéfices de l'impôt.

COMPARER L'ÉQUITÉ ET L'ÉGALITÉ

À la suite de la séquence, il est possible d'approfondir la recherche sur l'égalité et l'équité lors d'une Communauté de Recherche Philosophique (CRP) où ces deux concepts peuvent être comparés et distingués.

Exemples de questions philosophiques génériques pour travailler l'habileté de penser « comparer » et l'habileté de penser « distinguer »[6] :

- *Pourrions-nous comparer cela à autre chose ?*
- *En quoi ceci et cela se ressemblent-ils ?*
- *En quoi ceci et cela diffèrent-ils ?*
- *Bien que ces deux choses semblent opposées, pensez-vous qu'elles partagent des éléments communs ? Si oui, lesquels ? Si non, pourquoi ?*

RÉFLÉCHIR SUR LE THÈME DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La distinction entre égalité et équité est aussi propice à une réflexion sur la question de l'inégalité des chances.

Voir *Philéas & Autobule* n°41, « Comment être juste ? », pp. 8-11 et Dossier pédagogique *Philéas & Autobule* n°41, *« Jeu de cartes et de plateau : Réfléchir aux conditions de l'égalité et de la justice ?* », pp. 7-16.

APPROFONDIR LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ VIA LA THÉMATIQUE DES INÉGALITÉS ET INÉQUITÉS NORD/SUD

Sur les interdépendances mondiales, les inégalités et iniquités Nord/Sud, voir « Les indiens contre les géants du pétrole », jeu (dès 10 ans) mis au point par *Annoncer la couleur*

- https ://www.annoncerlacouleur.be/ressource-pedagogique-alc/les-indiens-contre-les-g%C3%A9ants-du-p%C3%A9trole.

5 Voir les règles du jeu « Democracity », Fondation Roi Baudouin, 2008, https ://www.belvue.be/sites/default/files/pedagogical-tool/pdf/brochure-FR.pdf
La boîte de jeu peut être commandée ici https ://www.belvue.be/fr/documentation/boite-de-jeu-democracity ou empruntée chez *Annoncer la couleur*, voir https ://www.annoncerlacouleur.be/ressource-pedagogique-alc/democracity

6 Mathieu GAGNON, *Guide pratique pour l'animation d'une communauté de recherche philosophique*, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 100.

ANNEXE 1

DÉFINITION DES CONCEPTS
Rappel à destination de l'enseignant

Égalité : principe selon lequel les prescriptions légales sont les mêmes pour tous les citoyens sans exception de naissance, de situation ou de fortune.

Équité : sûreté du jugement dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun ; répartition selon les besoins (alors que l'égalité, elle, divise à parts égales).

Particulier : ce qui n'appartient pas à tous les individus d'une espèce considérée mais à quelques-uns d'entre eux seulement ou même à un seul.

Général : ce qui convient à la majeure partie des individus d'une classe (ou d'un groupe). Un principe général s'oppose au principe particulier.

Marie-Hélène LABURTHE-TOLRA (dir.), *Philosophie*, Nathan, 2018, p. 428.
André LALANDE, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, 1993.
« Fiche philo : Égalité vs Equité », dans ***La Libre Belgique***, 26/12/2011, https ://www.lalibre.be/debats/opinions/fiche-philo-egalite-vs-equite-51b734b5e4b0de6db975a1f5

L'équité selon Aristote

Être équitable, c'est être juste, non pas selon la lettre de la loi mais selon son esprit. Juger en équité revient à corriger ce que la loi, dans sa généralité, peut avoir de problématique. Car la loi, une fois établie, n'anticipe pas toutes les situations particulières possibles. Plutôt que s'appliquer identiquement à tous (égalité de traitement), elle s'adapte aux circonstances afin d'être équitable. L'équité est donc moins mécanique, plus nuancée.

« L'équitable et le juste sont la même chose (…). Lors donc que la loi dispose d'une manière toute générale, et que, dans les cas particuliers, il y a quelque chose d'exceptionnel, alors on fait bien, là où le législateur est en défaut, et où il s'est trompé parce qu'il parlait en termes absolus, de redresser et de suppléer son silence, et de prononcer à sa place, comme il prononcerait lui-même s'il était là ; c'est-à-dire, en faisant la loi comme il l'aurait faite, s'il avait pu connaître le cas particulier dont il s'agit. (…). La nature de l'équité, c'est précisément de redresser la loi là où elle se trompe, à cause de la formule générale qu'elle doit prendre. »

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Livre de Poche, 1992, pp. 229-230.

L'équité selon John Rawls

Pour John Rawls, il existe un principe de différence générant des inégalités. Pour qu'une société soit dynamique, il faut même une émulation qui suppose certaines inégalités. Il est par conséquent admissible que certains possèdent plus que d'autres, notamment parce que cela favorise la volonté d'entreprendre. Mais les inégalités ne sont acceptables que si elles sont équitables. L'équité consiste alors à combattre, parmi les inégalités, celles qui handicapent les plus défavorisés. Autrement dit, une société n'est juste et équitable que si les avantages obtenus par certains profitent aux plus défavorisés. Ainsi, il est juste qu'un chef d'entreprise gagne plus que ses employés, dans la mesure où cela l'encourage à entreprendre et à créer des emplois. Néanmoins, si les gains de l'entreprise se font au détriment des travailleurs (lorsque, par exemple, ce chef accroît les performances de son entreprise en licenciant du personnel), le sursalaire n'est plus ni juste ni équitable.

Voir John RAWLS, *Théorie de la justice*, Seuil, 1997.

ANNEXE 2

FICHE DE L'ÉLÈVE
ÉGALITÉ OU ÉQUITÉ ?

Schéma de la situation 1	Schéma de la situation 2

Laquelle de ces situations représente l'idée d'égalité ? Situation 1 ou Situation 2

Laquelle de ces situations représente l'idée d'équité ? Situation 1 ou Situation 2

Qu'est-ce que l'égalité ?

Qu'est-ce que l'équité ?

Une de ces deux situations est-elle plus juste que l'autre ? Si oui, laquelle et pourquoi ?

ANNEXE 3

FICHE POUR L'ARBITRE

Prénom de l'Arbitre : _____

Prénom du Premier Reformulateur (R1) : _____

Prénom du Second Reformulateur (R2) : _____

Situations	Gagnant du duel
1. Monsieur et Madame Trèfle ne sont pas d'accord que l'impôt serve à financer le chemin de fer car ils ne se déplacent qu'en voiture. Es-tu d'accord avec eux, oui/non/pourquoi ?	R1 (premier à répondre) ou R2
2. Monsieur et Madame Carreau ne sont pas d'accord que l'impôt serve à financer les hôpitaux car ils sont jeunes et jamais malades. Es-tu d'accord avec eux, oui/non/pourquoi ?	R2 (premier à répondre) ou R1
3. Monsieur et Madame Pique ne sont pas d'accord que l'impôt serve à financer la préservation de la nature car ils préfèrent vivre en ville, loin de la nature. Es-tu d'accord avec eux, oui/non/pourquoi ?	R1 (premier à répondre) ou R2
4. Monsieur et Madame Carreau ne sont pas d'accord que l'impôt serve à financer la culture car ils ne vont jamais au musée. Es-tu d'accord avec eux, oui/non/pourquoi ?	R2 (premier à répondre) ou R1
5. Monsieur et Madame Pique ne sont pas d'accord que l'impôt serve à financer les écoles car c'est dans l'entreprise familiale qu'ils ont appris leur métier. Es-tu d'accord avec eux, oui/non/pourquoi ?	R1 (premier à répondre) ou R2
6. Monsieur et Madame Trèfle ne sont pas d'accord que l'impôt serve à financer des clubs sportifs car ils détestent le football. Es-tu d'accord avec eux, oui/non/pourquoi ?	R2 (premier à répondre) ou R1
Nom du gagnant des duels : _____	Total pour R1 : _____ Total pour R2 : _____

Reformuler, c'est...

- écouter attentivement l'autre
- puis reformuler avec ses mots ce qu'il a dit
- ce n'est pas répéter mais expliquer la même chose autrement
- que l'on soit d'accord ou non, rester fidèle à l'idée reformulée

Voir Michel TOZZI, *Débattre à partir des mythes*, Chronique sociale, 2006, pp. 31-32.

ANNEXE 5

LES RÔLES

Rappel à afficher pendant le jeu de rôle

LE RÔLE DE L'ARBITRE

- lit la situation 1
- donne la parole à R1 que R2 reformule puis R2 donne son avis que R1 reformule
- lit la situation 2
- donne la parole à R2 que R1 reformule puis R1 donne son avis que R2 reformule
- recommence le même schéma pour 3, 4, 5 et 6
- attitude neutre et objective
- attribue le point à l'adversaire s'il y a répétition

LE RÔLE DU GARDIEN DES RÈGLES

- connaître et respecter les règles
- observer si les règles sont respectées
- adresser un carton rouge en cas de non-respect des règles
- réexpliquer la règle avant la reprise du duel

ANNEXE 6
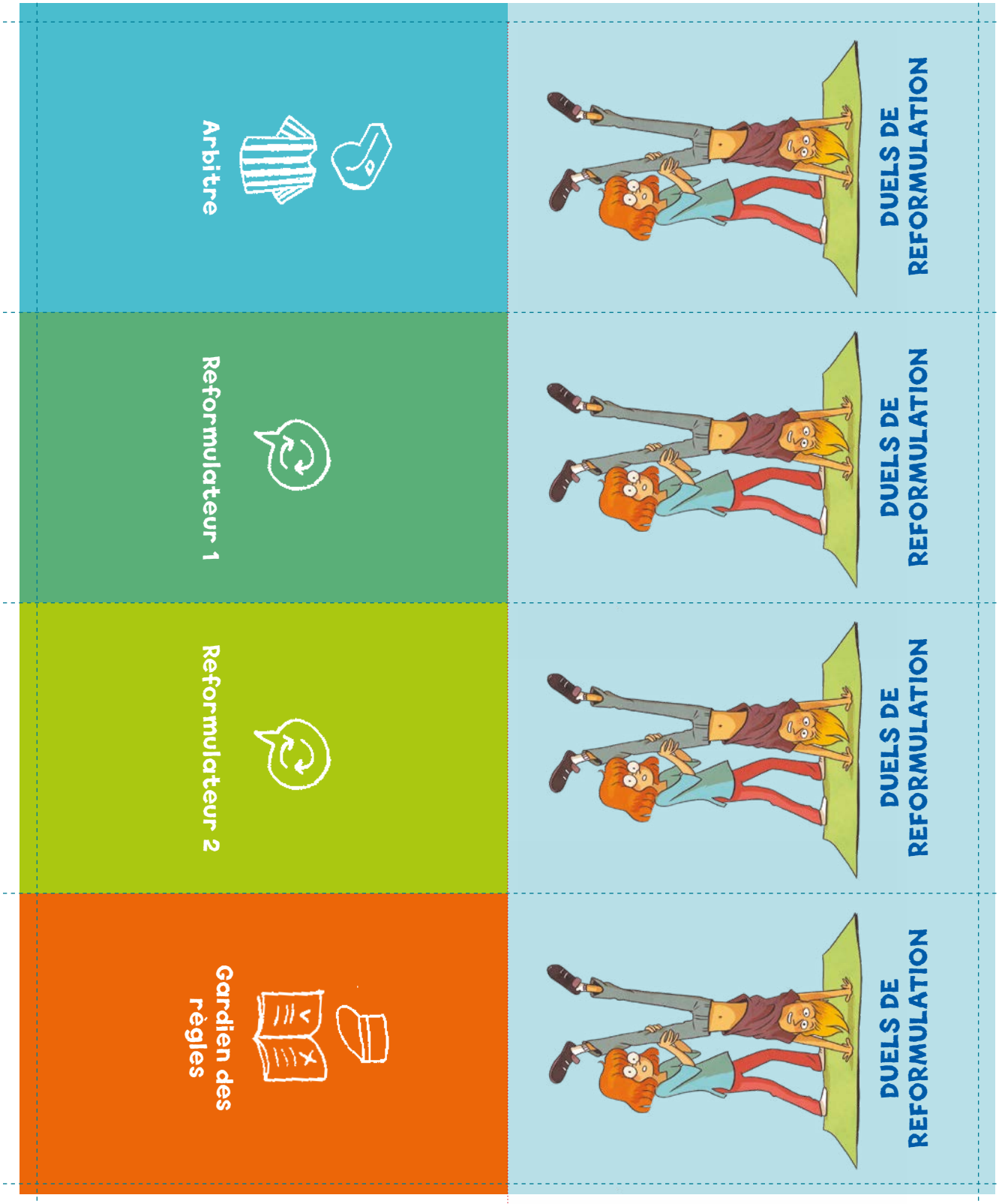
CARTES « DUELS DE REFORMULATIONS »